

**DECISIONS du MAIRE prises en application de l'article L. 2122.22
du Code Général des Collectivités Territoriales**

Séance du conseil municipal du 15 novembre 2010

- Arrêté municipal du 11 octobre 2010 fixant les tarifs de l'emplacement et des produits vendus à l'occasion de la bourse aux jouets organisée par la Ville de Briey le dimanche 24 octobre 2010.
- Arrêté municipal du 11 octobre 2010 créant une régie de recettes auprès de la commission « animations festives et commerciales » de la Ville de Briey qui organise une bourse aux jouets le dimanche 24 octobre 2010.
- Arrêté municipal en date du 12 octobre 2010 fixant le tarif des frais d'inscription de l'atelier « loisirs créatifs » organisé par le service jeunesse de la ville pour l'année scolaire 2010/2011.